



Bulletin MUNICIPAL

2017

Décembre 2016 - N°34

Vivre à Varennes St Sauveur

EDITORIAL DU MAIRE



Voilà encore une année qui vient de s'écouler, et c'est avec grand plaisir et sincérité que je vous présente, en mon nom personnel et au nom de mes collègues du conseil municipal, tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour vous et vos proches pour cette nouvelle année 2017 qui commence.

Comme les années précédentes, 2016 a été une année riche en manifestations. Que tous les bénévoles contribuant au dynamisme communal soient ici sincèrement et chaleureusement remerciés.

2016 a également vu la réalisation d'un certain nombre de travaux plus ou moins conséquents (voir rubrique vie municipale).

Pour 2017, nous allons lancer avec l'aide d'un aménageur bailleur, la réalisation d'une dizaine de logements de type T3 et T4 destinés à la location, sur les terrains d'une superficie de 7 800 m² achetés en 2016 à proximité du centre bourg (voir rubrique vie municipale). Nous lancerons également une étude de faisabilité pour un agrandissement de notre salle polyvalente afin de pouvoir passer à une capacité de 250 personnes assises environ. Nous continuerons aussi nos travaux sur notre réseau d'assainissement et l'entretien de nos bâtiments communaux.

Suite à une deuxième réunion avec les jeunes varennois, il a été décidé de la construction d'un city stade sur l'ancien terrain de basket.

A compter du 1er janvier 2017, nous passerons d'une intercommunalité à 9 communes à 29 communes. En effet, le rapprochement avec la communauté de communes Cœur de Bresse a été validé par arrêté préfectoral. Je souhaite et veillerai que le passage dans cette nouvelle structure se fasse sans augmentation de la fiscalité pour les ménages et sans perdre les compétences que Cuiseaux Intercom' exerçait.

Bonne et heureuse année à tous.

Jean-Michel LONGIN

Le Maire,

CONTACT MAIRIE

Mairie de Varennes Saint Sauveur

199, rue centrale - 71480 VARENNES SAINT SAUVEUR

Téléphone : 03 85 60 10 75 - Fax : 03 85 60 10 76

E-mail : mairie.varennesstsauveur@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

• **Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30**

• **1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 9h00 à 12h00**





Les chantiers lancés en 2016 au collège de Cuiseaux (toilettes, ascenseur, préau) et celui du foyer d'handicapés de Reuille (mise aux normes et extension pour chambres individuelles) seront opérationnels en ce début 2017.

Pour notre commune, les travaux sur la RD11, au lieu-dit de Montjouvent, se sont terminés le 25 novembre 2016. Les travaux entièrement financés par le Département à hauteur de 160 000 € mettent fin à plus de 2 ans d'étude du sol et permettront, je l'espère, l'arrêt de l'affaissement

de la butte. Bien sûr, d'autres projets sur le canton sont en cours avec l'appui financier en baisse du Département : par exemple, la création d'une aire de pique nique et d'une borne de camping à Sainte Croix, la création d'un mur d'escalade et des travaux d'isolation du gymnase de Cuiseaux, la rénovation de la cantine du collège de Cuisery, la création de logements à Ratenelle...

D'autres choix de la majorité départementale pénalisent malheureusement les familles et les communes (suppression des EuroJ+ pour les collégiens, baisse de dotation de fonctionnement des collèges, fin du fond de soutien pour la construction de bâtiments scolaires, fin de l'aide à la remise en état des chemins de randonnée, fin de l'aide aux petits équipements sportifs des communes, ...). Pour les associations, l'enveloppe cantonale disponible pour 2017 a été baissée de 30 % !

D'autre part, le déploiement du très haut débit a pris presque un an de retard par rapport aux annonces faites et les intercommunalités mobilisent des crédits depuis 2 ans sans trop savoir quand elles auront à les débloquer.

La majorité du Conseil départemental a envoyé un courrier aux présidents des conseils d'administration des maisons de retraite qui instaure la liberté des établissements d'augmenter les tarifs pour les personnes ne bénéficiant pas de l'aide sociale. En faisant cela, le Département renonce à sa responsabilité d'arbitre dans la tarification du prix de journée. En instaurant un régime à deux vitesses, c'est bien un choix politique libéral et un recul pour les personnes âgées aux revenus modestes.

Pour terminer mon édito, je tenais à vous informer qu'à partir de septembre 2017, les transports scolaires des collégiens et lycéens seront sous la responsabilité de la Région Bourgogne - Franche Comté et non plus du Département.

L'année 2017 sera une année d'élections présidentielles et législatives. C'est important de prendre un quart d'heure pour venir voter et ainsi accomplir votre devoir de citoyen.

Fidèlement, cordialement,

Frédéric Cannard
Conseiller Départemental / Député suppléant

S O M M A I R E

VIE MUNICIPALE P3 - P5

- Budget 2016
- Bâtiments
- Voirie
- Assainissement
- Urbanisme
- Jeunesse
- Personnel communal
- Prévention
- Animation

VIE ASSOCIATIVE P6

- Fleurissement
- Téléthon
- Chasse
- Tuilerie

VIE SCOLAIRE P7

- Effectif et équipe pédagogique
- Garderie et nouvelles activités périscolaires
- Travaux réalisés dans les écoles au restaurant scolaire

VIE ECONOMIQUE P8 - P9

- Nouveaux installés

VIE CITOYENNE P10

- Nouveaux arrivants
- Le fond de solidarité pour le logement
- Portage de livres à domicile
- Recensement de la population
- Recensement militaire

ETAT CIVIL

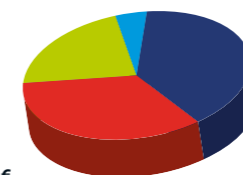
A VOS AGENDAS

VIE MUNICIPALE

Budget 2016

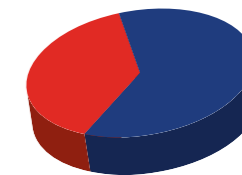
SECTION FONCTIONNEMENT PRINCIPALES DÉPENSES

- **37.05%**
Charges à caractère général : 264 720.00 €
Electricité, chauffage, fournitures diverses, maintenance ...
- **32.89%**
Charges de personnel : 235 050.00 €
Traitements, charges sociales, cotisations ...
- **19.29%**
Autres charges de gestion courante : 137 862.00 €
Service incendie, indemnités de fonctions, subventions ...
- **4.19%**
Charges financières : 30 000.00 €
Intérêts des emprunts ...



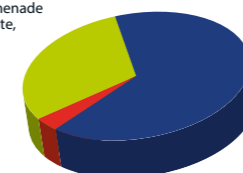
SECTION FONCTIONNEMENT PRINCIPALES RECETTES

- **61.37%**
Impôts et taxes : 421 343.00 €
Impôts locaux ...
- **38.63%**
Dotations et participations : 255 337.00 €
Dotations et participations de l'Etat ...



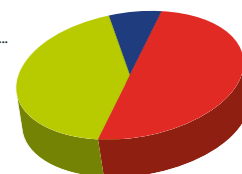
SECTION INVESTISSEMENT PRINCIPALES DÉPENSES

- **64.40%**
Immobilisations corporelles : 291 970.00 €
Accessibilité bâtiment de la Poste, réfection passerelle Promenade des Amoureux, pose de stores (bibliothèque, salle polyvalente, accueil jeunes) ...
- **29.87%**
Emprunts : 135 451.00 €
Remboursement du capital des emprunts ...
- **3.58%**
Immobilisations en cours : 16 266.00 €
Travaux étanchéité toit de la salle polyvalente, changement radiateur cuisine de la salle polyvalente ...



SECTION INVESTISSEMENT PRINCIPALES RECETTES

- **47.78%**
Dotations, fonds divers : 190 641.00 €
Fond compensation TVA, excédent de fonctionnement ...
- **40.48%**
Emprunts : 161 514.00 €
- **7.33%**
Subventions : 29 280.00 €
Subventions de l'Etat, du Département ...



Bâtiments

Bâtiment épicerie relais

Pendant la durée du crédit - bail immobilier concernant le bâtiment épicerie, la commune est tenue, de prendre à sa charge les réparations du bâtiment. C'est pourquoi, une partie du toit a été rénovée pour un montant de 18 268.46 €.

De plus, dans un souci de sécurité, une borne escamotable semi-automatique a été installée devant le magasin pour un coût de 1 689.10 €.

Aménagement devant mairie + espace R. BEAUMONT

Les abords extérieurs de la mairie ont été embellis grâce à l'achat de granulats destinés à l'aménagement décoratif. De plus, à l'entrée, une décoration en brique de chaque côté de l'escalier a été réalisée par les agents techniques avec des plantations de buis.

Des granulats ont également été déposés dans les massifs de fleurs qui se trouvent autour de l'espace René Beaumont.

L'achat de ces matériaux s'est élevé à 1 548.09 €.

Stade municipal

Les plafonds des vestiaires du stade ont été repeints pour un montant de 2 925.91 € TTC.

Mise en accessibilité de la poste



Les travaux de mise en accessibilité de la poste par la création d'une rampe ont été réalisés pour un coût de 9 913.19 € TTC.

L'objectif est de se conformer à la législation et de permettre à tous l'accès à ce service.

Mur de soutènement talus maison de santé

Un mur de soutènement a été créé au niveau du talus à l'arrière de la maison de santé pour embellir le centre bourg

et assurer davantage de sécurité (risque d'éboulements de terre notamment). Cet aménagement a été réalisé par le service technique de la commune pour un montant de 10 374.89 €.

Le crépis du mur sera réalisé l'année prochaine.

Nom des différentes salles communales

L'ancienne salle de réunion des pompiers porte désormais le nom de « salle des associations ».

Pour rappel : la salle au rez-de-chaussée du bâtiment mairie s'appelle « salle Valéry Collet »

Réfection du toit de la mairie

Le toit du bâtiment de la mairie a été rénové pour un montant de 46 027 € TTC avec une subvention de l'Etat, dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) de 11 507 €.

Voirie

Radars pédagogiques

Les relevés annuels font apparaître une baisse de la vitesse au centre bourg et globalement un bon comportement des automobilistes. Le nombre de passages de véhicules est en moyenne de 1500 jours.

VIE MUNICIPALE

Remise en état des routes

Le programme routier pour l'année 2016 a concerné les hameaux suivants :

Réfection de chaussée avec l'aide de Cuiseaux Intercom' :

- La Teppe
- La Provençère
- L'Abergement
- Les Marlesses

Entretien courant pris en charge par la commune :

5 tonnes de gravillons et goudrons à chaud ont été réparties sur les voies communales pour un montant de 5 508 €.

Passerelle chemin des Amoureux

La passerelle située chemin des Amoureux, réalisée en 1996, par les élèves du lycée professionnel Ferdinand Fillod



de Saint-Amour, a été rénovée pour un montant de 9 220,20 € TTC avec remise en état des peintures des parties métalliques et du platelage en chêne.

Installation panneau chemin de randonnées

Le panneau situé vers le cimetière indique le nouveau circuit agrandi des chemins de randonnées qui permettent de découvrir notre commune ainsi que d'autres communes limitrophes grâce aux jonctions réalisées.

Assainissement

Curage des lagunes

A l'issue des analyses réalisées, il s'est avéré que le curage des deux lagunes « Bourg Sud » et « Le Mauchamp » était nécessaire.

Sur ces travaux d'un montant de 6 614,88 € TTC, la commune a bénéficié d'une subvention de l'Agence de l'Eau Rhin, Rhône Méditerranée, Corse d'un montant de 2 756,00 € soit 42 % de subvention.

Doublement canalisation de la laiterie à la station d'épuration

Suite au diagnostic du réseau d'assainissement collectif, une des priorités préconisée par l'étude est le raccordement en direct des effluents de la laiterie sur la station d'épuration. En effet, les rejets de la laiterie sont actuellement raccordés sur le même réseau des maisons et des entreprises de la zone d'activités « Les Charmettes ». L'objectif étant de séparer les deux collectes pour limiter

tout débordement en cas de pluies abondantes.

Le montant estimé des travaux est de 106 394,16 € TTC avec une subvention du conseil départemental de 20 340 €.

D'autres financements sont en attente auprès notamment de l'Agence de l'Eau.

Urbanisme

Achat de terrains lieudit « Les Jardins » et vente bâtiment derrière la boucherie

La commune a acquis, auprès de différents propriétaires, des terrains au lieudit Les Jardins au Centre Bourg pour un montant de 104 632 €. Ces terrains partiellement lotis d'une superficie de 5 979 m² permettent de constituer une réserve foncière communale afin de créer des logements supplémentaires.

Parallèlement, le bâtiment situé à l'arrière de la boucherie a été cédé pour un montant de 50 000 €.

Jeunesse

Projet de terrain multisports

Les jeunes âgés de 12 à 16 ans ont été réunis pour continuer la réflexion sur le lieu d'implantation d'un city stade. Il sera finalement installé dans l'enceinte du stade.

D'autres sujets ont été également abordés comme les animations de la prochaine fête patronale.



Exemple d'un city stade

VIE MUNICIPALE



Personnel communal

Noëlle GENETET a pris sa retraite le 1er juillet 2016 après 30 ans passés au secrétariat de mairie.

Elle a eu la gentillesse de convier, le 17 juin, les membres du conseil municipal et adjoints des mandats précédents, ainsi que le personnel communal pour un verre de l'amitié. Ce fût l'occasion pour les deux maires qui ont travaillé avec elle (René BEAUMONT et Jean-Michel LONGIN) de lui témoigner leurs reconnaissances pour ces années de services rendus à la collectivité et, à titre plus personnel, pour ses nombreuses qualités professionnelles et humaines.

Malheureusement, Noëlle nous a quitté prématurément le 13 décembre dernier. Nous renouvelons nos sincères condoléances à sa famille.

Depuis le 1er juin 2016, Noëlle GENETET est remplacée au secrétariat de mairie par Jacqueline DUMOND, qui habite Varennes-Saint-Sauveur.

Elle a rejoint la commune après avoir passé 17 ans à Bourg Habitat et 4 ans à Cuiseaux Intercom' au service comptabilité.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans son nouveau métier.

Installation informatique au local des agents techniques

Le local technique (situé zone artisanale des Charmettes) a été équipé d'un poste informatique avec accès internet et d'une imprimante. Le coût de ce matériel s'élève à 1 667 €

Prévention

Défibrillateur extérieur enceinte sportive (espace R. BEAUMONT)



La commune s'est dotée d'un deuxième défibrillateur automatisé, celui-ci externe (DAE), dans une démarche de prévention et de formation aux gestes de premiers secours.

Chacun peut délivrer les premiers gestes en cas d'arrêt cardiaque avant l'arrivée des services de secours.

Animation

Le festival des contes givrés

Lors de la 18ème édition du festival des contes givrés en Bourgogne, Varennes-Saint-Sauveur a accueilli plus de 100 spectateurs à l'occasion de la venue d'Erika Leclerc Marceau qui a interprété son one woman show « Erika

l'intranquille » à la salle polyvalente, le mercredi 19 octobre 2016 à 20h30. Le public a été conquis par sa prestation

Fête patronale : course cycliste semi-nocturne

La fête patronale a débuté cette année par une nouveauté: le vendredi 25 août 2016, le vélo club louhannais a organisé une course cycliste en semi nocturne autour de la zone de la Tuilerie. Une cinquantaine de coureurs se sont engagés : le principe étant d'éliminer à chaque tour le dernier cycliste. Ce concept innovant a ravi les spectateurs en offrant de nombreux sprints.

Rallye de la Bresse

Le rallye de la Bresse de l'Ain a fait escale à Varennes-Saint-Sauveur, le dimanche 21 août.

Ce circuit a pour but de faire découvrir le patrimoine et les paysages de la Bresse, en voiture ou à moto à la recherche de richesses architecturales, de détails surprenants et d'histoires secrètes.

La Chapelle du Bois Chevret était la première étape dans notre village ; les participants y trouvaient un indice qui les conduisait ensuite à la Tuilerie, lieu retenu pour le déjeuner.

Le verre de l'amitié, à midi, était offert aux 350 participants.

VIE ASSOCIATIVE

Fleurissement :

appel à bénévoles



Un appel est lancé à toutes les bonnes volontés pour recréer une équipe chargée du fleurissement de notre

village afin de contribuer à l'embellissement de la commune.

Téléthon

En 2016, Varennes-Saint-Sauveur était organisatrice du téléthon.

L'équipe municipale a suivi l'idée originale qui lui a été suggérée : la préparation et la vente de 1000 pots de confiture.

Ce défi s'est organisé avec la participation active des associations, des écoles, des agents municipaux et de nombreux bénévoles. Cette action a permis de reverser 6054,26 € à AFM téléthon.

Merci pour votre participation !

Chasse

L'ACCA DIANE VARENNOISE a été créée fin 1974 Elle compte actuellement 56 adhérents. Cette société est ouverte à tous aux résidents et aux possesseurs de biens immobiliers ou de terrains sur la commune. Si le nombre d'adhérents est quasiment le même que pour l'année 2015, sa moyenne d'âge augmente, le plus jeune à 17 ans, le plus ancien à 84 ans.

Le bureau est composé comme suit :

Président : Eric DUMOND

Vices présidents : Guy OUDARD,
Michel DUVERNAY

Trésorier : Jean-Christophe PONT

Secrétaire : Mickaël GALLAND

Membres : Bernard PRUDENT, Philippe RIVET, Jean-Pierre TRONTIN, Laurent HETIER.

La société gère plusieurs missions :

- La chasse et la gestion du petit et du grand gibier

Pour la saison 2016-2017, la Diane Varennoise dispose d'un plan de chasse de 35 chevreuils et 14 sangliers. Concernant le sanglier, des efforts sont réalisés pour concilier au mieux sa présence avec les exigences du monde agricole (suffisamment pour les chasseurs, pas de trop pour les agriculteurs) mais aussi afin de limiter les risques d'accidents routiers. Pour le petit gibier, des comptages de nuit au phare, seront effectués, courant janvier, pour suivre au plus près l'évolution des populations de lièvres.

Les périodes de chasse vont du 15 septembre au 30 novembre pour le petit gibier hors migrateurs et du 15 septembre jusqu'au 28 février pour le grand gibier sauf si le plan de chasse est réalisé avant. La chasse du grand gibier ne se pratique qu'en battue organisée sur la commune. Des panneaux « chasse en cours » sont installés sur les axes où se passe la battue pour avertir la population.

Elles ont lieu le samedi et le dimanche après -midi, et le dimanche matin à partir du mois de décembre.

- Une mission d'utilité publique

Elle consiste à la surveillance et le piégeage des espèces nuisibles ou invasives. Pour l'année 2015-2016, 60 renards et renardeaux, environ 180 corbeaux et plus de 300 ragondins ont été prélevés principalement en protection des cultures et des élevages de volailles.

- L'aménagement en concertation avec le monde agricole de culture et de haies favorables au développement de la petite faune sédentaire.

Cette action est de plus en plus difficile à mener en raison des problèmes actuels du monde agricole. Chaque année, la société de chasse assure l'élagage des allées du massif de Varignolles sur la partie où elle possède le droit de chasse (les bois derrière le bourg pour une partie, les bois dit de la perche, du château d'eau et de la baisse).

Contact : Monsieur Eric DUMOND
au 03.85.74.68.28
ou 06.24.08.01.10

Tuilerie

Au 19ème siècle, de nombreuses tuileries étaient implantées en Bresse Bourguignonne.

A Varennes, il existait trois tuileries. Aujourd'hui, il n'en reste plus qu'une, acquise par la commune en 1974 et classée à l'inventaire des Monuments historiques.

De nombreux bénévoles travaillent au sein de l'association « Les Amis de la Tuilerie » pour restaurer et entretenir ce bâtiment afin de le transmettre aux nouvelles générations.

Pour l'année 2016, ce sont les toilettes qui ont été rénovées car ce site est loué au public à l'occasion de diverses manifestations (mariages, réunions, repas de famille...). Le montant des travaux s'est élevé à 1 127.03 € HT.

Pour 2017, les projets suivants sont à l'étude :

- Mise en place d'étagères,
- Achat de tables,
- Construction d'un abri pour stocker du bois
- Installation d'une girouette

Pour faire face à ces dépenses, « Les Amis de la Tuilerie » organisent notamment deux manifestations : une brocante en juillet et la fête de la Tuilerie début septembre.

Les visites de la Tuilerie sont possibles sur rendez-vous du 15 mai au 30 septembre.

S'adresser à Monsieur Max FERRIER au 03 85 74 62 70



Membres de l'ACCA Diane

VIE SCOLAIRE

Effectif et équipe pédagogique

A la rentrée scolaire 2016/2017, 85 élèves sont comptabilisés et répartis de la manière suivante :

- Classe de TPS, PS et MS : 26 élèves avec Mme Cécile RUET
- Classe de GS, CP : 21 élèves avec Mme Sylvie PLASSARD
- Classe de CE1, CE2 : 16 élèves avec Mme Béatrice JOLIVOT
- Classe de CM1, CM2 : 25 élèves avec Mme Chrystel JANODET

Madame Aline TRONTIN assure les fonctions d'assistante territoriale spécialisée des écoles maternelles au côté de Madame Roselyne GOLLION.

Garderie et nouvelles activités périscolaires

Depuis la rentrée 2016/2017, la dématérialisation des inscriptions aux nouvelles activités périscolaires a été mise en place.

Cette nouvelle procédure permet un gain de temps dans le traitement des demandes et s'inscrit dans une démarche de développement durable en supprimant le support papier.

Bilan annuel des nouvelles activités périscolaires : une fréquentation régulière d'une trentaine d'enfants sur les trois heures d'activités : motricité et sports (lundi), activités manuelles ou culturelles (mardi) et jeux de société ou construction (jeudi). Nous remercions les différents intervenants et bénévoles pour la qualité de leurs interventions.



Initiation jardinage



Découverte en forêt



Initiation pétanque avec le club de pétanque



Initiation musique de la Lyre

Travaux réalisés dans les écoles et au restaurant scolaire

• Retour sur les travaux réalisés à l'école maternelle :

- La pièce de communication entre l'école maternelle et la cantine a été repeinte 2 647.46 €
- Le revêtement de sol a été changé dans le local de rangement 614.57 €
- Un toboggan a été installé à l'extérieur 1 761.60 €
- Un nouveau lave-vaisselle a été acheté pour le restaurant scolaire 3 508.56 €

Nouveaux installés :

Ostéopathe



Florian DIAGUE, diplômé d'ISOSTEO Lyon, remplace Anne-Laure BARRE à la maison de santé de Varennes-Saint-Sauveur depuis le 5 septembre 2016 en tant qu'ostéopathe.

Voici un rappel de ce que signifie l'ostéopathie :

La santé représente la parfaite adaptation de l'organisme à son environnement.

L'ostéopathie consiste, en une compréhension globale du patient, à prévenir, diagnostiquer et traiter manuellement les restrictions de mobilité des tissus du corps humain susceptible d'altérer l'état de santé. C'est la médecine humaine du soin : on soigne l'humain et pas une maladie car on cherche à proposer au patient à s'autoréguler. Cette médecine préventive connaît une démarche dite « systémique », elle prend en compte les interdépendances des différents éléments et systèmes constitutifs du corps humain (anatomiques, physiologiques), mais aussi des

facteurs environnementaux.

- Comment se déroule une consultation ostéopathique ?

Il effectue un diagnostic pour déterminer le traitement le mieux adapté au patient. C'est la raison pour laquelle, une grande partie de la consultation est consacrée au questionnement et à l'examen physique. En plus, des techniques tissulaires, crâniennes et viscérales, il utilise l'énergie chinoise permettant d'affiner son diagnostic.

Contact 06 18 62 08 12

ou par mail : floriadiague@gmail.com

Le cabinet d'Ostéopathie est ouvert du lundi au samedi.

Electricien

Depuis mai 2016, Monsieur Philippe LEHELLE a monté une nouvelle société d'électricité générale dénommée ELEC-TRIPHIL, impasse des Jardins.

Il propose les prestations suivantes :

- Installation, Rénovation
- Mises aux normes C15-100 amendement 5
- Certification CONSUEL
- Automatismes, Domotique, Alarme
- Réseau Multimédia (VDI) (pas de pose d'antenne TV)
- Chauffage électrique – centralisé
- Chauffe-eau électrique
- VMC

Interventions et dépannages 30 Kms autour de Varennes-Saint-Sauveur.

Contact : 03 50 84 86 61

06 71 72 92 60

E-mail : electriphil@free.fr



Exploitants agricoles

Le GAEC du Bouchat compte, depuis mars 2016, un nouvel associé : Rémi JANODET, qui n'est autre que le neveu de Patrick JANODET.

Ils ont étendu leur bâtiment d'élevage laitier pour doubler le cheptel et atteindre environ 70 vaches de race Montbéliarde qui produisent 618 000 litres de lait, Appellation d'Origine Protégée (AOP) beurre et crème de Bresse. Pour ce qui concerne la surface cultivable, ils exploitent 97 hectares.



Claude TREBOZ a rejoint le GAEC des FORTS depuis le 1er avril 2016. Celui-ci se compose désormais de deux associés et d'une salariée pour l'exploitation d'une surface de 150 hectares. Ils produisent 700 000 litres de lait Appellation d'Origine Protégée (AOP) beurre et crème de Bresse et font l'élevage de 9 000 volailles de Bresse.



Onglerie



Delphine DI GLERIA - LYONNET s'installe comme prothésiste et styliste ongulière diplômée. Son institut appelé « La beauté à portée de mains » est spécialisée dans la beauté des mains et des pieds et utilise différentes méthodes comme le gel, la résine ou encore la porcelaine.

A partir du 2 janvier 2017, elle ouvre un truck nail (camion aménagé) pour pouvoir se déplacer sur les secteurs de la Saône-et-Loire, de l'Ain et du Jura.

Contact :

1057, Route de la Provençère
71480 Varennes-Saint-Sauveur

Tél 06 21 35 08 15

DJ

William VASSET, disc jockey, propose ses services pour animer toutes vos soirées : anniversaire, mariage, bal, souper dansant, départ à la retraite etc.... avec au choix la musique des années 60 à aujourd'hui.

Contact :

03 85 72 29 07 ou 06 23 65 14 84

mail : vasset.william@orange.fr

Taper Rythm'ix sono sur facebook.



Marché

Le marché hebdomadaire a lieu chaque jeudi matin. On y trouve un certain nombre de commerçants :

- Boucherie BOULLY-BOURCET, Ludovic BOURCET
- Aiguiseur, Claude THEVENARD
- Marchand de fruits et légumes, Emmanuel SERRAND et Giovanni LOGOZZO RIBEIRO
- Produits de la ferme, Nadine BRIAND
- Vêtements femmes, Thierry COLAS
- Couturière retoucheuse itinérante, Elisabeth MAUJEAN



Fléchage des entreprises

Ce dispositif permet de mieux localiser les entreprises, artisans et commerçants situés sur le territoire communal et de contribuer à leur développement économique.

Une réunion s'est déroulée le 5 octobre 2016 avec les chefs d'entreprises pour discuter du projet de signalétique.

VIE CITOYENNE

Nouveaux arrivants (particuliers et entreprises)

Vous venez d'emménager dans notre commune, nous vous souhaitons la bienvenue. Les nouveaux Varennois sont invités à se présenter en Mairie avec une pièce d'identité ou un livret de famille.

Pour favoriser votre intégration, vous êtes invités aux vœux du Maire début janvier. A cette occasion, vous serez accueillis par l'équipe municipale et ce sera l'occasion de faire connaissance avec les élus, les représentants des associations et les commerçants de la commune.



Le fonds de solidarité pour le logement

Le fonds de solidarité pour le logement (FSL), géré au sein de chaque conseil départemental accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour assurer les dépenses de leur logement (factures, loyers...).

Les aides du FSL peuvent notamment permettre de financer :

- les dépenses liées à l'entrée dans un logement (dépôt de garantie, premier loyer, assurance du logement, frais de déménagement),
- les dettes de loyers charges comprises, les factures d'énergies (électricité, gaz), d'eau et de téléphone.

Les aides du FSL s'adressent au locataire et sous-locataire, au propriétaire occupant, à la personne hébergée à titre gracieux, au résident de logement-foyer.

Contact :

Conseil Départemental de Saône et Loire, antenne de Louhans
Rue des Bordes - Tel : 03 85 75 70 20



Portage de livres à domicile

La bibliothèque intercommunale met un nouveau service en place : le portage de livres à domicile. Ce service est destiné aux personnes qui ne peuvent pas accéder physiquement à la bibliothèque pour des raisons de santé, d'âge, de handicap ou d'absence de moyen de transport. Il est gratuit et nécessite une adhésion annuelle à la bibliothèque. Il est assuré par les bénévoles de la bibliothèque en collaboration avec la bibliothécaire.

Contact :

pôle de Varennes-Saint-Sauveur,
Madame Christine TRONTIN
au 03 85 60 10 85

VIE CITOYENNE

Le recensement de la population

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du 19 janvier au 18 février 2017. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est utile, simple et sûr !

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin...

Par ailleurs, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de



transport, conditions de logement...) Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Chantal GRILLET et Laetitia PIRAT, agents recenseurs recrutés par votre mairie se présenteront chez vous, muni de leur carte officielle. Elles vous remettront vos identifiants pour vous faire recenser

en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Réservez-leur un bon accueil.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. Pour plus d'informations, consultez le

site internet :

www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement militaire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser au maximum dans les trois mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire.

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport français de l'intéressé)
- le livret de famille

Le recensement militaire n'est pas automatique. C'est à chacun d'en faire la démarche.

Après avoir été recensé, une attestation de recensement est délivrée par la mairie. Elle est nécessaire pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC) et permet l'inscription automatique des jeunes sur les listes électorales à 18 ans. Attention, cette attestation doit être conservée soigneusement car la mairie ne délivre pas de duplicata. En cas de perte ou de vol, il faut s'adresser au bureau du service national.

Si le recensement n'est pas effectué dans les délais, la personne est en irrégularité. Elle ne peut notamment pas passer les concours et examens d'Etat (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée, etc...) sans attestation de participation à la JDC.

Il est possible de régulariser cette situation à tout moment et avant l'âge de 25 ans auprès de la mairie de son domicile.



Les prochaines échéances électorales

Elections Présidentielles

1^{er} tour : 23 avril 2017

2nd tour : 7 mai 2017

Elections Législatives

1^{er} tour : 11 juin 2017

2nd tour : 18 juin 2017



ETAT CIVIL

BIENVENUE A :

- **Maëlle REGENT BOUVIER née le 20 février 2016,**
de Mickaël REGENT et Marion BOUVIER
- **Jules FERRIER né le 22 février 2016,**
de Denis FERRIER et Sandrine COTESSARD
- **Anaïs FAUSSURIER née le 1er mai 2016,**
de Jérôme FAUSSURIER et Stella TEDESCO
- **Anton GAILLY né le 20 mai 2016,**
de Sébastien et Katerina GAILLY
- **Anna PUVILAND née le 5 septembre 2016,**
de Thomas PUVILAND et Brigitte BOTELLA
- **Lucas RENOUD BULIN né le 8 octobre 2016,**
de Loïc RENOUD et Charline BULIN
- **Agathe FORAS née le 5 novembre 2016,**
de Bertrand FORAS et Delphine MARICHY
- **Alexander UNY né le 20 novembre 2016,**
de Cyril UNY et de Malaury SCHNEIDER
- **Paul MONINOT né le 30 décembre 2016,**
de Benjamin MONINOT et Fanny MACHADO CHAVEZ

FELICITATION A :

- **Jérôme RUDE et Claire DUBOST**
mariage du 30 juillet 2016
- **Alexandre DALOZ et Marion JANNET**
mariage du 10 septembre 2016
- **Arnaud CADOT et Déborah DOURY**
mariage du 6 août 2016

CONDOLEANCES AUX FAMILLES DE :

- **Georgette PONT née MOREL** décédée le 13 février 2016 (85 ans)
- **Paul RICHARD** décédé le 7 mars 2016 (88 ans)
- **Aimée JOUFFROY née MICHEL** décédée le 18 mars 2016 (86 ans)
- **Lucienne THIBERT née MAUBLANC** décédée le 20 mars 2016 (87 ans)
- **Paul SABOURIN** décédé le 4 avril 2016 (58 ans)
- **Marielle CHOUX née VITTE** décédée le 14 avril 2016 (85 ans)
- **Jean CERVERA MARES** décédé le 16 avril 2016 (82 ans)
- **Christine TREBOZ née JEUNON** décédée le 23 avril 2016 (52 ans)
- **Suzanne PROST née FRACHET** décédée le 1er mai 2016 (93 ans)
- **Albert GUYON** décédé le 18 juin 2016 (81 ans)
- **Marie Simone PICOT née MAZUY** décédée le 12 juillet 2016 (91 ans)
- **Chantal FERRAND** décédée le 13 août 2016 (87 ans)
- **Monique BADEY née ROLLAND** décédée le 20 octobre 2016 (87 ans)
- **Mireille PETITJEAN** décédée le 13 novembre 2016 (57 ans)
- **Monique TREBOZ née ANDLAUER** décédée le 23 novembre 2016 (90 ans)
- **Noëlle GENETET née PILLON** décédée le 13 décembre 2016 (66 ans)
- **Marie-Louise TRONTIN née RAFFIN** décédée le 28 décembre 2016 (86 ans)

A VOS AGENDAS

JANVIER

- **Sam. 14** Repas du Club du 3ème âge
- **14** Journée Boudin du Club de foot "Stade de foot"
- **Dim. 29** Loto du Club de Foot

FEVRIER

- **Ven. 3** Concours de tarot au local de Chasse
- **Jeu. 16** Concours de belote interclub - Club du 3ème âge
- **Sam. 25** Banquet des conscrits
- **Dim. 26** Crêpes des conscrits

MARS

- **Jeu. 2** Don du sang (matin)
- **Sam. 4** Repas de la Société Chasse
- **Sam. 11** Banquet des pompiers à Varennes
- **Sam. 25** Gibiers en barquette par la Société de Chasse
- **Ven. 31** Concours de tarot club du 3ème âge

AVRIL

- **Sam. 15** Concert de Lyre Varennoise "Espace René Beaumont"

MAI

- **Lun. 1^{er}** Repas des Aînés
- **Jeu. 11** Comité départementale FNACA
- **Sam. 13** Pizzas par la Cantine Scolaire "Tuilerie"
- **Ven. 19** Audition école de musique : salle de musique
- **Sam. 20** Course cycliste de l'Amicale Cycle Bal des jeunes des Conscrits

JUIN

- **Ven. 16** Concours de pétanque semi-nocturne par le club de Pétanque
- **Ven. 9** Gala de danse par Imagine "Espace René Beaumont"
- **Sam. 10** Gala de danse par Imagine "Espace René Beaumont"
- **Sam. 17** Kermesse du sou des écoles - "Espace René Beaumont"
- **Dim. 25** Fête de la musique

JUILLET

- **Sam. 1** Journée pizzas des pompiers "Caserne des pompiers"
- **Sam. 15** Journée détente Pompiers "Caserne des pompiers"
- **Dim. 16** Brocante et puces des Amis de la tuilerie

AOÛT

- **Sam. 12** Concours de pétanque Société de Chasse
- **Ven. 25** Course cycliste "Vélo Club Louhannais"
- **Sam. 26** Concours de pétanque du Club de Foot Fête patronale : attraction foraines, animations
- **Dim. 27** Fête patronale : attraction foraines, animations

SEPTEMBRE

- **Jeu. 7** Concours de pétanque interclub - Club du 3ème âge
- **Dim. 10** Fête de la tuilerie Les Amis de la tuilerie
- **Ven. 29** Don du sang - après midi

OCTOBRE

- **Dim. 8** Loto du sou des écoles
- **Sam. 14** Repas dansant du club du 3ème âge

NOVEMBRE

- **Ven. 3** Concours de tarot Société de Chasse
- **Sam. 4** Soirée moules-frites Lyre varennoise
- **Dim. 12** Repas des bénévoles des Amis de la tuilerie
- **Sam. 18** Tartiflette par Cantine scolaire

DECEMBRE

- **Sam. 2** Téléthon - Commune de Dommartin
- **Mar. 29** Don du sang - matin